

Saint -Etienne, le 25 janvier 2022 à 12h30

ALERTE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE NIVEAU INFORMATION ET RECOMMANDATION

Suite aux informations données par ATMO Rhône-Alpes, la préfecture de la Loire vous informe :

Un épisode de pollution de type "combustion" aux particules touche actuellement le bassin d'air stéphanois et le bassin d'air des contreforts du massif central.

Le niveau d'alerte information et recommandation est activé à compter de 12h30 aujourd'hui, 25 janvier, à l'ensemble des communes des 2 bassins d'air.

Je vous remercie de bien vouloir mettre en œuvre les mesures qui vous concernent, conformément à l'arrêté préfectoral n° 409-DDPP-2017 du 30 octobre 2017.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours ainsi que sur les conseils de prudence à suivre, vous pouvez consulter le site www.atmo-auvergnerhonealpes.fr ou le site de la préfecture de la Loire www.loire.gouv.fr